

DOMAINE :

Valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité)

CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS

Article L 111-1 du code de l'Éducation « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. »

Les Onze mesures de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, 22/1/2015.

<http://www.education.gouv.fr/cid85382/grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

Le parcours citoyen, nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale :

<http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2015/01/23/le-parcours-citoyen-de-lecole-elementaire-a-la-terminale-apprendre-les-valeurs-de-la-republique/>

Comité d'éducation à la santé et à la Citoyenneté, Heure de vie de classe, Instances de représentation des élèves : conseils d'enfants, conseil de la vie collégienne, conseil de la vie lycéenne

PROGRAMMES

La formation de la personne et du citoyen fait partie du **socle commun de connaissances, de compétences, et de culture** : « Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles » (BOEN n°17 du 23 avril 2015)

L'Enseignement moral et civique vise à construire « les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement » de l'école primaire à la terminale. « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations. »

(Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015)

<http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html>

L'éducation à la citoyenneté, la transmission des valeurs de la République sont transversales à l'ensemble des enseignements. Elles s'appuient sur des savoirs et des pratiques. Toutes les disciplines mettent en œuvre un apprentissage concret du respect d'autrui, du respect des règles et de l'apprentissage de la loi comme garante du vivre ensemble.

CONTEXTE

La loi de refondation de l'école de juillet 2013 met l'accent sur la nécessité d'une transmission des valeurs républicaines qui sont la condition de notre capacité à vivre ensemble. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est affichée de manière lisible au sein de tous les établissements

scolaires publics ou privés (loi d'orientation pour la refondation de l'École) et des centres de formation d'apprentis (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale). Ils apposent également tous sur leur façade la devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen. La Charte de la laïcité à l'École est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics.

À la suite des attentats de Janvier 2015, l'Éducation Nationale se mobilise avec ses partenaires pour transmettre la citoyenneté, le vivre ensemble, la notion de respect d'autrui, de dignité de l'être humain.

PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES

Pour la transmission des valeurs républicaines et de la laïcité, du développement de la citoyenneté et de la culture de l'engagement, les réservistes peuvent être sollicités sur les questions suivantes :

- ▶ La citoyenneté, les droits et les devoirs, la notion d'intérêt général, les valeurs qui forment les sous-basements de la République.
- ▶ Les enjeux de la laïcité à l'école, hors l'école
- ▶ Le triptyque républicain : Comment ces « trois mots magiques de nos frontons » (Mona Ozouf) font-ils sens pour notre société ? Quelle est leur profondeur historique ? leur actualité ?
- ▶ L'égalité, la lutte contre les discriminations dans différents secteurs publics ou professionnels
- ▶ La notion d'engagement et de bénévolat

EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION :

Accompagner la construction de compétences sociales et civiques

- ▶ Témoigner du fonctionnement de la vie publique, des institutions, de la justice ; d'une expérience professionnelle sur le respect et la promotion des valeurs républicaines.
- ▶ Participer à la préparation de concours et prix nationaux (Parlement des enfants ; Coupe nationale des élèves citoyens) ; à la réalisation de projets collectifs qui favorisent la coopération et la prise de responsabilité et l'autonomie des élèves, dans le cadre du projet d'école ou d'établissement ; à des forums lycéens sur les valeurs républicaines.
- ▶ Co-animer des débats sur la tolérance, l'acceptation de la différence, de l'altérité et du pluralisme des opinions, le refus des discriminations ; sur les droits de l'homme.
- ▶ Participer à la formation des délégués, à l'animation des Conseils de Vie Collégienne et des Conseils de Vie Lycéenne
- ▶ Intervenir à l'occasion des temps de commémoration : Journée du 9 décembre, anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, Semaine d'éducation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>

<http://www.ac-toulouse.fr/pid29951/citoyennete.html>